DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

COMMUNE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

DECISION N° 209
-0-0-0-

Tél : 04.94.34.94.88
Réf : SB

Monsieur Frédéric BOCCALETTI, Maire de la commune de SIX-FOURS-LES-PLAGES, Député du Var,

VU, le Code Général des collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

VU, la délibération du Conseil Municipal n° 17061 du 27 avril 2026, portant la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire, en application de l'Article L.2122-22 susvisé,

VU, le Code de l'Urbanisme, notamment l'article R.421-1 et suivants,

CONSIDERANT qu'il convient de déposer une autorisation de travaux, pour l'installation de deux prises P17 dans la salle des sports de la Halle du Verger au 1 rue du stade.

DECIDE

ARTICLE 1 : Compte-tenu de la nécessité de procéder à l'installation de deux prises P17 dans la salle des sports de la Halle du Verger au 1 rue du Stade, de déposer une autorisation de travaux.

ARTICLE 2 : Il sera rendu compte de la présente décision lors d'un prochain Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : La Directrice Générale des Services de la Mairie sera chargée de l'exécution de la présente décision.

FAIT A SIX-FOURS-LES-PLAGES, le 15/07/2026

MAIRIE DE SIX FOURS LES PLAGES ★ VAR ★

Frédéric BOCCALETTI
Maire de Six-Fours-Les-Plages
Député du Var

Identifiant n° : **083-218301299-20260715-lmc163161-AR-1-1**
Date de télétransmission au contrôle de légalité : **15 juillet 2026**

Publié le : 15/07/2026 13:23 (Europe/Paris)
Collectivité : Six-Fours-les-Plages
https://www.intramuros.org/six-fours-les-plages/documents_administratifs/71840